



Centre d'entreprises et d'innovation



Atelier 4 : Comment constituer et pérenniser autour des pépinières, avec quels partenariats réciproques ?

Animateur

- **Frédérique Clavel**, présidente de Paris Pionnières

Intervenants

- **Franck Seels**, Animateur du programme régional de création et transmission d'entreprises, Nord-Pas-de-Calais
- **Philippe Montagne et Jean-François Boyer**, Réseau Communauté d'Agglomération de Poitiers sur la Création et la Reprise
- **François Baty Sorel**, Maison Universitaire du Poitou-Charentes de l'Entrepreneuriat
- **Claude Chevalier**, président des Dirigeants et commerciaux de France de la Vienne

Franck Seels, animateur du programme régional de création et transmission d'entreprises, Nord-Pas-de-Calais.

« Je vais vous parler du rôle des pépinières dans le Nord-Pas-de-Calais. « Je crée le Nord-Pas-De-Calais » est un programme mis en place par cinq grandes institutions, l'Etat, les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la Caisse des dépôts, l'UE avec des fonds européens et l'APCE. Ce dispositif est le résultat de deux constats : premier constat, le Nord-Pas-de-Calais était l'avant-dernière région pour la création d'entreprises ; second constat, nous étions la région de France la plus dense en réseaux qui œuvraient pour la création d'entreprises mais ils étaient peu sollicités. Les financeurs ont mis en place des prestations d'accueil, d'accompagnement, de formation, de financement en tenant compte de la spécificité de ces réseaux... Ce programme a été mis en place en 2001. Mais tout est parti d'une campagne de communication en mars 2003, avec la mise en place d'un numéro vert et d'un site Internet régional « Je crée.com ». Ce dispositif a eu un rôle de booster. Nous sommes passés de 14 000 à 28 000 accueils par an et nous comptons aujourd'hui plus de 2 000 connexions quotidiennes sur le site, 5 700 abonnés à la lettre « Je crée ». Cette stratégie a été rendue possible grâce à une volonté politique entre divers partenaires et diverses institutions parfois opposées politiquement. Le travail entre les réseaux s'est fait en complémentarité, dans une saine émulation en se posant une question simple, « Qui fait quoi ? ». S'agissant des pépinières, nous avons privilégié le suivi post-crédation. Nous avons aussi privilégié les échanges de savoir-faire entre les partenaires du réseau. »

Philippe Montagne et Jean-François Boyer, Réseau Communauté d'Agglomération de Poitiers sur la Création et la Reprise.

« Au départ, comme sur beaucoup de territoires, on avait repéré de nombreux opérateurs œuvrant pour la création d'entreprises, une vingtaine sur la Cap. Nous avons essayé de coordonner toutes ces actions. Pour y parvenir, nous avons signé

une charte qui engage les opérateurs entre eux et entre les opérateurs et les porteurs de projets. Tout le monde a joué le jeu. Nous avons défini quatre portes d'entrée : la Chambre de commerce, la Chambre de métiers, l'Atelier de la création et l'ANPE pour les demandeurs d'emploi. Un porteur de projet est dirigé vers l'une de ces portes d'entrée en fonction de la nature de son projet. Nous avons mis en service un portail, que nous devons encore développer en le rendant plus interactif, qui permet d'identifier le parcours type, un plan de communication commun à tous les opérateurs et des événementiels en commun comme « Osons l'aventure », et le mini salon de la création d'entreprise. L'essentiel étant la mise en synergie des acteurs et la lisibilité. »

François Baty Sorel, Maison Universitaire Poitou-Charentes de l'Entrepreneuriat.

« En 2004, l'Université de Poitiers, celle de La Rochelle et l'Ensm ont décidé de répondre ensemble à un appel d'offres pour développer l'esprit d'entreprise auprès des étudiants sur le territoire. Des actions ont été mises en place comme des doctorales, le café des projets qui permet la rencontre entre porteurs de projets et acteurs de la création, un concept créé à La Rochelle, puis à Poitiers avant d'être développé sur Niort et Angoulême l'an prochain. Concernant Poitiers, nous avons mis en place une partie création d'activités, qui concerne une cinquantaine de projets par an, la lettre d'atelier de la création... On privilégie aussi la formation doctorale (1 200 doctorants à l'Université de Poitiers) et les conduites de thèses. Nous sommes basés au Centre universitaire de relations avec les entreprises qui intègre la cellule de valorisation, l'incubateur régional de Poitou-Charentes, le Bureau de liaison entreprise-université avec des actions qu'on coanime ensemble autour de projets innovants dans le cadre de la recherche-développement. Ces relations et ces actions ont permis de mettre en place un concours « Les Universités créatives », qui a réuni 31 projets. Nous avons signé une convention avec le CEI qui intervient sur de multiples actions mises en place par l'Université de Poitiers en privilégiant l'émergence de projets. Nous disposons aussi d'un catalogue des matériels dans lequel on met à disposition des porteurs de projets les compétences de nos chercheurs et des projets tuteurés. L'avenir, c'est désormais de développer le partenariat avec les pépinières de la région Poitou-Charentes et la culture entrepreneuriale en s'ouvrant à des projets d'économie sociale et solidaire. Dernier objectif, c'est de rentrer dans une dynamique régionale plus large, par exemple avec Limoges. »

Claude Chevalier, président des Dirigeants commerciaux de France de la Vienne.

« Le réseau est une activité qui a toujours existé. Les DCF, c'est une Fédération nationale qui compte 90 associations en France et qui regroupe 3 000 membres. Notre but est de promouvoir les activités commerciales auprès de la puissance publique et de l'Éducation nationale à travers deux actions : le concours de la commercialisation, au cours duquel nous récompensons trois étudiants, et la Semaine nationale de la performance commerciale, avec la remise de prix à des entreprises plus particulièrement performantes. Au sein des DCF, nous portons deux grandes valeurs, le professionnalisme et la convivialité. Les DCF de la Vienne regroupent 52 membres et se réunissent chaque troisième mercredi du mois autour d'une visite d'entreprise, de conférences ou d'un dîner convivial. Nous nous retrouvons avec d'autres réseaux comme la Jeune chambre économique, le Centre des jeunes dirigeants ou le Medef pour promouvoir la fonction commerciale. Nous

avons mis en place un partenariat avec le CEI et Christel Lefevre, sa directrice, afin de permettre la rencontre de nos membres avec de jeunes créateurs d'entreprises afin de leur faire profiter de nos compétences. »

Frédérique Clavel, présidente de Paris Pionnières.

*« Paris Pionnières est un incubateur qui a deux spécificités : il est porté par des femmes et exclusivement autour des services innovants. Paris Pionnières a développé un réseau d'incubateurs pionniers avec différentes régions (Normandie, Côte d'Azur...) et des pays comme la Turquie et le Maroc. Le premier incubateur pionnier s'est développé sur une petite surface de 170 m² et, en trois ans, nous avons accompagné 30 femmes porteuses de projets qui ont créé 100 emplois. »
L'accompagnement se fait en deux temps : de l'idée à la création et de la création à la consolidation de la nouvelle société. »*